



## ***Un 1er mai 2018 revendicatif et combatif***

Ce début d'année marque de façon très claire le mécontentement croissant de toutes les catégories de salariés face à des mesures sociales agressives et régressives :

- Avec les personnels de la pénitenciers en début d'année,
- Avec les EHPAD dès le 30 janvier,
- Avec les enseignants, les étudiants dans la lutte contre la sélection à l'entrée à l'université,
- Avec les retraités le 15 mars,
- Avec les agents de la Fonction Publique le 22 mars,
- Avec les salariés de Carrefour le 31 mars,
- Avec les mobilisations en cours à Air France, à l'Aéroport de Paris, chez le secteur des déchets, de l'énergie, dans les transports, à La Poste, dans les universités...

Le combat actuel des cheminots contre la réforme ferroviaire, ainsi que les luttes qui se développent dans les entreprises, les services, les établissements publics et privés, les retraités et les étudiants ont l'appui de nos organisations.

C'est pourquoi les organisations syndicales départementales CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et l'UNEF de Charente Maritime invitent leurs syndicats et sections syndicales à réunir dans l'unité, les salariés, les agents en assemblées générales pour établir des cahiers revendicatifs communs, à débattre des moyens d'actions et préparer la participation aux mobilisations interprofessionnelles à venir.

Les organisations syndicales départementales de Charente-Maritime CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF de Charente Maritime, appellent les salariés actifs, retraités, privés d'emploi, les étudiants à des rassemblements et manifestations communes le 1er mai pour :

- La hausse des salaires et des retraites
- Le maintien des services publics et des statuts
- L'arrêt de la casse des établissements publics
- La défense de la Sécurité Sociale fondée sur le salaire différé et la répartition
- L'abrogation de la loi O.R.E. relative à l'Orientation et la Réussite des Etudiants
- L'abrogation de la loi Travail et des ordonnances Macron »
- L'abrogation du projet de réforme ferroviaire.

<b>LA ROCHELLE</b>	<b>10 H 30</b>	<b>Place de Verdun</b>
<b>SAINTES</b>	<b>10 H 30</b>	<b>Palais de Justice</b>
<b>ROCHEFORT</b>	<b>10 H 30</b>	<b>Place Colbert</b>
<b>ROYAN</b>	<b>10 H</b>	<b>Parvis de la Gare</b>